

CHAPITRE 17. INTERNATIONALISATION DU SPORT ET DIPLOMATIE SPORTIVE

Robert Frank
in Robert Frank, Pour l'histoire des relations internationales

Presses Universitaires de France | « Le Noeud Gordien »

2012 | pages 387 à 405

ISBN 9782130606246

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/pour-l-histoire-des-relations-internationales---page-387.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Chapitre 17

INTERNATIONALISATION DU SPORT ET DIPLOMATIE SPORTIVE

ROBERT FRANK

Le sport aussi, dès qu'il s'internationalise, est un enjeu de la diplomatie culturelle au xx^e siècle. Son invention et sa codification doivent beaucoup aux Britanniques tout au long du xix^e siècle. Le sport à l'anglaise ne vise pas seulement, comme la gymnastique ou l'éducation physique, une bonne santé du corps et un meilleur équilibre de la personne (*mens sana in corpore sano*) ; individuel ou collectif, imprégné par l'esprit aristocratique des collèves d'Angleterre, il privilégie compétition, performances, *fair play* et se prête bien au spectacle. Les sports se développent dans le monde britannique – il est même vecteur du renforcement de l'emprise coloniale dans le *British Empire*¹ –, aux États-Unis et, au cours de la seconde moitié du siècle en Europe continentale. Leur internationalisation réside d'abord dans les rencontres entre athlètes, d'abord au sein du monde anglo-saxon (entre Britanniques et Américains à la fin du xix^e siècle ou l'Inter-Colonial Meet à Sydney en 1890), puis entre équipes européennes de nationalités différentes (le rugby avant le football), ensuite dans le cadre d'une véritable organisation multilatérale. Les Français jouent un rôle important dans cette multilatérisation internationale du sport à la Belle Époque. Le baron Pierre de Coubertin obtient, lors du Congrès de la Sorbonne de juin 1894, la restauration des Jeux olympiques, dont les premiers se tiennent en 1896. C'est l'USFSA, l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (fondée par le Racing club de France et le Stade français en 1887) qui est à l'origine, contre un premier refus britannique, de la création de la FIFA, la Fédération internationale de Football Association en 1904. Le premier Tour de France cycliste en 1903 est d'emblée une compétition internationale. L'équipe française de rugby se joint aux quatre équipes

1. Pierre Singaravélou, Julien Sorez (dir.), *L'Empire des sports. Une histoire de la mondialisation culturelle*, Paris, Belin, 2010.

britanniques – qui organisent entre elles une compétition depuis 1883-1884 – pour créer le Tournoi des cinq nations en 1910.

Cette internationalisation du sport et l'impact politique du sport sur les relations entre les États et les sociétés intéressent depuis longtemps les historiens internationalistes. En 1984, la revue *Relations internationales* consacre un numéro au sujet et Pierre Milza, pionnier aussi dans ce domaine, écrivait déjà que le sport est à la fois reflet de la vie internationale, moyen de la politique étrangère et révélateur de grands sentiments collectifs¹.

UN REFLET CULTUREL DES RAPPORTS DE FORCE GÉOPOLITIQUES ET DE LA VIE INTERNATIONALE

Dès que le sport est entré comme pratique, et surtout comme spectacle, dans la nouvelle culture de masse, dès qu'il s'est internationalisé, il a pris une dimension politique, soit comme arme du *soft power* pour les États soit comme outil de rapprochement des peuples. Croire que ce phénomène est récent et qu'il serait bon de revenir à un âge d'or d'un apolitisme sportif relève d'une naïveté récurrente. En rester à cette constatation, comme c'est le cas trop souvent, c'est se priver de penser historiquement la place de ce phénomène culturel dans l'espace public. D'ailleurs, tout n'est pas vil, tout n'est pas sale dans la politique et encore moins dans *le* politique, fondement du vouloir vivre ensemble. C'est particulièrement ce que démontrent le développement du sport et son internationalisation. Au temps de l'Antiquité grecque, puis romaine, le sport est au cœur de la cité, de la *polis*, donc de la politique. Lorsque l'empereur chrétien Théodose supprime en 393 les jeux olympiques, qu'il considère comme un symbole dangereux du paganisme, il accomplit un acte politique, et Pierre de Coubertin fait de même lorsqu'il rétablit les JO modernes. Le baron français agit au nom d'une culture et en vue d'objectifs politiques. Il est à lui seul une somme d'ambivalences, typiques de l'époque,

1. Pierre Milza, « Introduction », *Relations internationales*, n° 38, « Sports et relations internationales », été 1984 ; Voir aussi *Relations internationales*, n° 111 et 112, « Olympisme et relations internationales 1 et 2 », automne et hiver 2002 ; Alfred Wahl (dir.), *Sports et relations internationales*, Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-25 septembre 1993, Metz, Centre lorrain d'histoire Metz, 1995 ; Pascal Boniface (dir.), *Géopolitique du football*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1999 ; Pierre Arnaud, Alfred Wahl, *Aspects de l'histoire de la Coupe du monde de football*, Metz, Centre lorrain d'histoire Metz, 2007 ; Alfred Wahl, *La balle au pied. Histoire du football*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 2002 ; Paul Dietschy, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des Coupes du monde de football*, Paris, Vuibert, 2006 ; Patrick Clastres, *Jeux olympiques. Un siècle de passions*, Paris, Les Quatre chemins, 2008 ; Paul Dietschy, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010.

déconcertantes aujourd'hui : ce monarchiste rallié à la République vers 1887¹ est à la fois libéral et conservateur, patriote et pacifiste, colonialiste et humaniste, persuadé de l'inégalité des « races » et convaincu qu'elles peuvent toutes « s'améliorer ». C'est à tous ces titres qu'il voit dans le sport à l'anglaise un moyen de développer un esprit sain de compétition, apte à rapprocher les peuples, préférable à la gymnastique à l'allemande qui prépare les corps et les esprits à la guerre. À l'issue du Congrès de la Sorbonne de juin 1894, il fait créer le Comité international olympique (CIO) dont il souhaite assurer l'indépendance par rapport aux États. À ses yeux, l'olympisme nouveau, fondé sur un noble amateurisme, loin de dissoudre les patriotismes, doit être capable de réduire les nationalismes agressifs et de diminuer les chances de guerre. Cette espérance est évidemment vite déçue. Le sport n'a pas empêché le premier conflit mondial. Pierre Milza a bien raison de le noter, « le drame des Jeux olympiques restaurés par Pierre de Coubertin [...] est que la résurrection s'est faite dans un contexte [...] qui n'avait plus grand-chose à voir avec les idéaux de l'aristocratie britannique ou avec ceux du positivisme libéral », mais à voir avec un environnement nouveau, celui de l'ère des masses et de la montée des nationalismes exacerbés. Dès lors, le sport « devenait dans le vécu des foules et dans la stratégie des décideurs, l'un des supports privilégiés du fait national ». C'est aussi le temps des impérialismes, et l'on peut parler d'un impérialisme sportif qui a servi à mieux intégrer les populations « indigènes » dans la culture d'empire². À bien des égards, l'histoire de l'internationalisation du sport, de ses enjeux géopolitiques, de ses symboles, de ses rituels, des tensions et des rapprochements qu'il génère, reflète bien celle des relations internationales au XX^e siècle. L'analyse de l'exemple des Jeux olympiques³ est la plus probante, et il convient de la compléter par quelques évocations du football et du rugby.

Domination européenne et suprématie américaine

Tout commence avec une phase de nette domination européenne. De 1896 à 1948, sur douze olympiades, dix ont lieu en Europe, et seulement deux hors du vieux continent, aux États-Unis : à Saint Louis en 1904 et à Los Angeles en 1932. Les premiers Jeux ont lieu du 6 au 15 avril 1896 à Athènes, à titre d'hommage à la civilisation qui a inventé les jeux antiques. C'est à la

1. Patrick Clastres, *La chevalerie des sportsmen. Pierre de Coubertin (1863-1937)*, thèse de doctorat, sous la direction de Jean-François Sirinelli, IEP de Paris, 2011, p. 147.

2. Voir Pierre Singaravélou, Julien Sorez (dir.), *L'Empire des sports...*, *op. cit.*

3. Voir en particulier les articles : Pierre Milza, « Un siècle de Jeux olympiques », *Relations internationales*, dossier : « Olympisme et relations internationales 1 », n° 111, automne 2002, p. 299-310 ; Paul Dietschy, « Le sport, instrument des relations internationales », *Questions internationales*, dossier : « Le sport dans la mondialisation, n° 44, juillet-août 2010 ; Jean-Loup Chappelet, « Entre politique et sport : les Jeux olympiques », *ibid.*

fois l'époque du « beau geste » – le cycliste français Flameng, en tête de la course cycliste des 100 kilomètres sur piste, s'arrête et attend son concurrent, victime d'une défaillance technique – et celle des émotions nationales sportives : lorsque le berger grec, Spyridon Louis, entre dans le stade, en vainqueur du marathon créé à cette occasion, il est frénétiquement acclamé en héros national. Les Jeux de 1900 sont organisés à Paris, en même temps que l'Exposition universelle dont ils dépendent. La programmation s'en ressent, puisque les épreuves sont étalées sur cinq mois, ce qui ne plaît guère à Pierre de Coubertin. Les États-Unis ne sont pas encore, sur le plan politique, financier et commercial, la première puissance du monde ; mais, ils le sont déjà sur le plan industriel... et athlétique comme ils le prouvent à Athènes et à Paris, ce qui leur vaut d'être les organisateurs des JO de 1904. À Saint-Louis, pour la première fois, surgit la question de la ségrégation raciale : les « hommes de couleur » (Noirs et Indiens) sont écartés des épreuves officielles, mis en compétition entre eux pendant deux journées qui sont qualifiées d'« anthropologiques ». Pierre de Coubertin critique « cette mascarade outrageante » en des termes typiques de son époque qui confirment son paternalisme colonial, son vernis raciste et sa foi dans la capacité de progrès de tous les êtres humains : « Elle se dépouillera naturellement de ses oripeaux lorsque ces Noirs, ces Rouges, ces Jaunes apprendront à courir, à sauter, à lancer et laisseront les Blancs derrière eux. »¹ Les Jeux de Londres de 1908² sont organisés en même temps que l'exposition franco-britannique consacrant l'Entente cordiale, mais les épreuves principales sont concentrées sur quelques semaines afin de retenir l'attention et de ne pas laisser se focaliser sur l'autre manifestation, comme en 1900 à Paris. Le mouvement des nationalités s'invite à la fête : les Tchèques (Bohême) et les Finlandais obtiennent du CIO le droit de constituer des équipes nationales contre l'avis de l'Autriche-Hongrie et de la Russie. À Stockholm en 1912, ils demandent plus : ils revendiquent le droit de participer aux Jeux sous leur propre drapeau et non plus sous celui des empires dont ils font partie, anticipation de ce qui se passera après la chute de ces derniers quelques années plus tard. Avant la Grande Guerre, la domination européenne joue aussi pour le rugby et le football, avec cependant une extension hors de l'Europe. Le premier se développe dans les Dominions britanniques (Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du sud, moins au Canada influencé par les États-Unis). Le second touche très tôt l'Amérique du Sud, par le biais de l'Argentine et de l'Uruguay où les Anglais de Buenos

1. Pierre de Coubertin, *Mémoires olympiques*, Lausanne, Comité international olympique, 1931.

2. Initialement prévus à Rome. Mais, le gouvernement italien préfère renoncer aux Jeux pour des raisons financières, après l'éruption du Vésuve en 1906 qui l'oblige à engager de lourdes dépenses pour les travaux de reconstruction à Naples.

Aires et de Montevideo implantent ce sport dès les années 1860. Les Argentins réussissent une réappropriation nationale et populaire du football et lui donnent un style différent. Leur premier succès date de 1913, lorsque le Racing club, une équipe exclusivement « créole », gagne le championnat national, aux dépens des autres équipes, composées de Britanniques installés dans le pays¹.

Les Jeux olympiques prévus à Berlin en 1916 n'ont pas lieu pour cause de guerre mondiale. Ceux d'Anvers en 1920 excluent tous les vaincus. La nouvelle Russie des Soviets refuse de participer aux rencontres olympiques, dominées à ses yeux par le monde capitaliste, refus qui dure jusqu'en 1952 : elle préfère fonder en 1921 une Internationale sportive rouge et organiser, avec les partis communistes, des Spartakiades, comme elle le fait en 1928 et en 1934. En 1924 sont créés les Jeux olympiques d'hiver et les premiers se déroulent à Chamonix où les Autrichiens sont admis. La même année, les Jeux d'été ont lieu à Paris – le stade de Colombes est construit à cet effet – : Autrichiens, Hongrois, Bulgares et Turcs sont présents, mais les Allemands restent interdits, malgré les efforts du CIO qui s'incline devant les pressions de la diplomatie française. En effet, celle-ci intervient désormais massivement dans les questions sportives, assignant aux sportifs français d'être « les ambassadeurs de la France dans le monde », nouveaux enjeux du *soft power*, et créant une section « Tourisme et sport » au sein du Service des Œuvres françaises à l'étranger². Aux Jeux d'Amsterdam de 1928, les Allemands font leur entrée, comme ils l'ont fait deux ans plus tôt à la SDN. Mais des incidents éclatent entre anciens ennemis, preuve de l'absence de l'esprit du couple Briand-Stresemann lors de ce rendez-vous sportif. Il en est de même pour le football : le premier match France-Allemagne d'après-guerre n'a lieu qu'en 1931 et il se solde par une victoire française (1 but à 0) et quelques affrontements dans les tribunes. Aux JO de Los Angeles en 1932, la délégation britannique doit s'intercaler entre celles de la France et de l'Allemagne lors de la cérémonie d'ouverture pour éviter tout incident. Ceux de 1936 à Berlin sont bien connus pour leur politisation extrême par Hitler, pour la « parade raciste et totalitaire »³ qu'il a souhaité organiser. C'est la première fois que la question du boycott se pose. L'initiative vient surtout d'associations juives et démocrates américaines. Le Belge Henri Baillet-Latour, président du CIO, et Avery Brundage, président du CNO des

1. Vincent Beufe, « Le football à Buenos Aires : implantation britannique et diffusion nationale (1890- 1910) », *Bulletin de l'Institut Pierre-Renouvin*, n° 16, automne 2003.

2. Pierre Arnaud, « Sports et olympisme après la Première Guerre mondiale. Nouvelle donne géopolitique et enjeux de prestige », *Relations internationales*, n° 111, dossier : « Olympisme et relations internationales 1 », automne 2002, p. 347-363 ; Marcel Spivak, *Éducation physique, sport et nationalisme en France du Second Empire au Front populaire : un aspect original de la Défense nationale*, thèse sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 1983.

3. Pierre Milza, « Un siècle de Jeux olympiques », art. cit., p. 305.

États-Unis, fascinés par la bonne organisation nazie des préparatifs, veulent sauver les Jeux à tout prix et ne tiennent pas compte de cette campagne. Ils obtiennent seulement des Allemands que les Juifs soient admis dans les équipes. Malgré la pompe des croix gammées géantes, des *Sieg Heil!*, le vieux Pierre de Coubertin montre son aveuglement en parlant de «la grande réussite des Jeux de Berlin» qui «a magnifiquement servi l'idéal olympique»¹. On connaît le dépit de Hitler, voyant les Noirs américains gagner tant de médailles : Cornelius Johnson au saut en hauteur et Jesse Owens quatre fois médaillé d'or (100 m, 200 m, saut en longueur et relais 4 x 100 m). Fait exceptionnel, néanmoins, l'Allemagne, est en tête du classement général, devant les États-Unis, habituellement au premier rang olympique. Le Führer, finalement satisfait, instrumentalise ce triomphe. C'est l'époque où les dictatures entendent tirer le plus grand profit des succès sportifs pour magnifier leur régime. Le football, qui achève de s'internationaliser en 1930, avec la première Coupe du monde organisée et gagnée par l'Uruguay, s'y prête bien : Mussolini utilise les victoires de l'équipe italienne aux Coupes du monde de 1934, qui a lieu en Italie, et de 1938 – en France –, ainsi qu'aux Jeux olympiques de 1936, pour glorifier le fascisme.

Pendant ces années de l'entre-deux-guerres, le cérémonial olympique se précise en utilisant des symboles qui, tout à la fois, soulignent la volonté d'internationalisme à l'échelle mondiale et suggèrent la prépondérance de la «civilisation européenne», en continuant d'honorer l'Antiquité grecque. À Anvers apparaît pour la première fois le drapeau avec ses cinq anneaux, symbolisant les cinq continents. Les Jeux d'Amsterdam introduisent la cérémonie de la flamme olympique et, à Los Angeles, on invente celle du podium pour la remise des trois médailles à l'issue de chaque épreuve avec la levée des trois drapeaux et l'écoute de l'hymne national du vainqueur. C'est à Berlin en 1936 que la flamme est acheminée pour la première fois par le relais de la torche depuis Olympie. Aux deux rencontres précédentes, elle avait été allumée, mais sans le relais, inventé par Carl Diem, l'organisateur des JO de 1936. Ayant déjà songé à ce rituel pour les jeux annulés de Berlin de 1916, il le propose à Hitler qui accepte avec enthousiasme. D'une façon générale, en effet, et dans de nombreux domaines, le Führer entend se servir de l'Antiquité gréco-romaine pour anoblir son régime et en justifier les pires crimes. Il préfère Platon à Nietzsche – un Platon nazifié, bien entendu – et voit dans la gloire des Grecs et des Romains, c'est-à-dire les représentants les plus «civilisés» des «Indo-Européens», un meilleur instrument que les légendes fumeuses de la Germanie barbare et wagnérienne pour légitimer son combat contre l'«enju-

1. Jean-Marie Brohm, *Jeux olympiques à Berlin*, Bruxelles, Complexe, 1983 ; Pierre Milza, *ibid.*, p. 304.

vement» et la «dégénérescence» de la «civilisation aryenne». Relier Olympie à Berlin par le relais de la torche, voilà bien une invention qui donne à sa fête nazie une belle couleur antique et hautement «civilisationnelle»¹. Cet exemple montre bien, méthodologiquement, la différence entre *héritage* et *mémoire*. L'humanité garde les pires souvenirs du nazisme, mais accepte d'hériter d'un de ses éléments olympiques dont elle veut oublier les enjeux originaux, spécifiques, il est vrai, d'une époque.

La guerre empêche le déroulement des Jeux de 1940 et de 1944. Pour les premiers, la ville de Tokyo est d'abord choisie en 1936, puis se voit retirer par le CIO leur organisation au profit d'Helsinki quand éclate la guerre sino-japonaise en 1937. La capitale de la Finlande y renonce lors de la guerre d'hiver contre l'URSS et l'annulation est alors décidée. Les seconds, prévus à Londres – décision prise en 1939 –, sont également annulés. Le choix de la métropole britannique s'impose à nouveau pour 1948, parce qu'elle a été la capitale de la résistance à Hitler, la capitale du monde libre. Les deux après-guerres se ressemblent en partie : Allemands et Japonais sont écartés, mais les autres vaincus sont immédiatement admis. Malgré le début de guerre froide – la crise de Berlin a éclaté –, les pays de l'Est sont présents, mais non l'URSS qui ne fait toujours pas partie du mouvement olympique. Elle y entre en 1951, ce qui lui vaut de faire son entrée aux JO, à partir de 1952. Dès lors, avec la présence soviétique, les Jeux constituent un bon «baromètre» des rapports Est-Ouest. Ces Jeux d'Helsinki, auxquels sont intégrés l'Allemagne – mais seulement de l'Ouest – et le Japon, présentent une ambivalence fondamentale : ils sont à la fois les jeux de la guerre froide et ceux des premières manifestations de la politique de détente de la fin de l'ère stalinienne². D'un côté, l'URSS entend se montrer comme une superpuissance sportive à l'égal des États-Unis. Les démocraties populaires entendent profiter des exploits du Tchèque Emil Zatopek, triple médaille d'or (5 000 m, 10 000 m et marathon) pour montrer la supériorité du communisme. De l'autre, les Soviétiques cherchent à donner d'eux-mêmes une image de paix, de *fair play*. Ils suscitent des scènes de «fraternisation» sportive avec les athlètes américains, au moment où Staline parle de nécessaire «coexistence pacifique», où il adresse sa note du 10 mars 1952 sur la neutralisation et la démilitarisation de l'Allemagne et où il fait des propositions de désarmement.

1. Voir Johann Chapoutot, *Le national-socialisme et l'Antiquité*, Paris, PUF, 2008.

2. Nicholas C. Niggli, «Diplomatie sportive et relations internationales : Helsinki 1952, les "Jeux olympiques de la guerre froide" ?», *Relations internationales*, dossier : «Olympisme et relations internationales», *op. cit.*, p. 467-485.

La mondialisation sportive

À partir des années 1950, la prédominance européenne dans l'organisation des Jeux décline : de 1956 à 2012, sur quatorze olympiades, huit ont lieu hors d'Europe et six en Europe (deux seulement hors de ce continent contre dix de 1896 à 1948). La décolonisation change en effet la donne et la télévision contribue à faire du village olympique un « village planétaire ».

Les Jeux de Melbourne de 1956 sont les premiers à connaître un phénomène massif de boycott : outre celui de la Chine communiste qui refuse de côtoyer une délégation de l'autre Chine, il y a celui de l'Espagne, des Pays-Bas, de la Suisse en protestation contre la répression soviétique à Budapest, et celui de l'Égypte, du Liban, de l'Irak, du fait de la crise de Suez. Le fait marquant est le match « sanglant » de water-polo URSS-Hongrie, peu de temps après le drame hongrois, match à l'issue duquel les Soviétiques doivent s'incliner (0-4). L'URSS obtient cependant la satisfaction de passer en tête du classement des médailles, devant les États-Unis. Les Jeux de Rome en 1960 et de Tokyo en 1964 furent ceux de la détente, avec une forte entrée des pays du tiers-monde, issus de la décolonisation (le nombre de délégations passe de 67 à 94 entre 1956 et 1964). Dans le processus d'internationalisation du sport, les rapports Nord-Sud viennent désormais perturber les rapports Est-Ouest. Pour ces jeunes États, l'intégration au mouvement olympique est au moins aussi important, voire plus urgent que l'entrée à l'ONU. Quant aux JO de Mexico, qui ont lieu juste après la répression sanglante de manifestants étudiants sur la place de Tlatelolco, ils reflètent bien l'esprit de la contestation des « années 1968 » en pleine guerre du Viêt-nam : les athlètes noirs américains Tommie Smith et John Carlos, respectivement médaille d'or et médaille de bronze du 200 mètres, debout sur le podium, lèvent le poing ganté en noir – le signe des Panthères noires – au milieu du stade olympique au moment où retentit leur hymne national. Les quatre olympiades suivantes marquent l'apogée de la politisation des Jeux – ceux de 1936 mis à part –, avec une tragédie et trois boycotts. Munich en 1972 est le théâtre du drame sanglant de l'attaque du commando palestinien contre les athlètes israéliens. À l'époque où la télévision se généralise, les JO deviennent une immense « caisse de résonance » dont les terroristes ont su se servir. Leur acte a été l'objet d'une condamnation générale, mais ils ont néanmoins réussi à sortir le conflit de la scène moyen-orientale, à impliquer l'ensemble de la communauté internationale en lui faisant prendre conscience d'une mutation fondamentale : l'émergence du fait palestinien, la transformation de la guerre « israélo-arabe » classique en une guerre « israélo-palestinienne », la mondialisation des enjeux de ce conflit. Les relations internationales ne se réduisent donc plus aux relations bipolaires Est-

Ouest, et les Jeux de Montréal de 1976 le confirment : 28 États africains les boycottent pour protester contre la présence de la Nouvelle Zélande qui avait envoyé son équipe de rugby en tournée en Afrique du Sud, le pays de l'*apartheid*. Le jeu bipolaire retrouve ses droits aux Jeux de Moscou de 1980 et de Los Angeles de 1984, bons marqueurs de la « seconde guerre froide » : les États-Unis et certains pays occidentaux boycottent les premiers, du fait de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, et les pays de l'Est rendent la pareille pour les seconds. Les Jeux de Séoul de 1988 symbolisent le « retour à la normale » – malgré un boycott résiduel, celui de la Corée du Nord – et la détente, avant les grands bouleversements de 1989. Barcelone en 1992 marque l'année du retour dans le monde de l'Espagne – l'exposition universelle de Séville a lieu aussi lors de ce 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb –, ainsi que le triomphe de la démocratie dans ce pays, dix-sept ans après la mort de Franco. Ce sont les premiers Jeux après la chute de l'URSS : les trois États baltes ont désormais leurs propres équipes nationales, comme au temps de l'entre-deux-guerres, et les autres républiques ex-soviétiques sont représentées dans le cadre de la nouvelle CEI. L'Afrique du Sud, en pleine transition politique vers la fin de l'apartheid et de la domination « blanche », est admise. En gagnant le 1 500 m, l'Algérienne Hassiba Boulmerka donne à son pays la première médaille d'or. Elle inaugure un rite en faisant, après la course, le tour du stade, drapée dans son drapeau national. C'est aussi la deuxième victoire sportive d'une femme musulmane – la première est celle de Nawal El Moutawakel, Marocaine, aux 400 m haies à Los Angeles en 1984 –, ce qui lui vaut d'être la cible des milieux islamistes algériens. Le sport professionnel commence à entrer dans la compétition olympique : en particulier au basket, la *Dream Team* américaine – avec Michael Jordan, Magic Johnson et autres – fait merveille. Cette tendance se renforce à Atlanta en 1996. Le choix de la ville de Coca Cola – firme elle-même partenaire des JO depuis 1928 –, au détriment d'Athènes pourtant bien placée pour le centenaire, confirme l'Amérique dans son rang d'hyperpuissance, ainsi que le triomphe d'une certaine marchandisation du sport. Organisant leur quatrième rencontre, les États-Unis obtiennent le record du nombre de Jeux d'été organisés par un pays. 24 délégations nouvelles sont présentes, dont les 12 pays de la CEI qui participent cette fois sous leurs propres bannières et les États de la Yougoslavie éclatée (Bosnie, Croatie, Slovénie, Macédoine et la « République fédérale de Yougoslavie » regroupant Serbie et Monténégro). Aux Jeux de Sydney de l'an 2000, les deux Corée défilent ensemble derrière le même drapeau. Les Grecs, ayant enfin obtenu leurs Jeux à Athènes en 2004, après leur échec du centenaire, donnent un relief particulier au parcours de la torche olympique : partant d'Olympie, elle fait le tour du monde, visite tous les continents et tous les pays organisateurs des JO modernes, avant d'entrer à

Athènes, dans le stade Spyridon Louis – le nom du vainqueur du premier marathon en 1896. Le choix de Pékin en 2008 a été critiqué, car beaucoup se sont demandé s’il était raisonnable d’accorder les Jeux à un pays si peu respectueux des droits de l’homme, qui venait de réprimer dans le sang les manifestants tibétains. Cette protestation fait entrer les ONG, comme Reporters sans frontières, sur la scène pour faire connaître leurs causes et leurs objectifs. Les boycotts des Jeux ne sont cependant plus considérés comme une arme efficace¹. Aucun État, aucune équipe ne l’a sérieusement préconisé et si la participation à la cérémonie d’ouverture a été mise en balance par certaines hautes personnalités politiques, beaucoup sont venus y assister, dont les présidents George W. Bush et Nicolas Sarkozy. Les Jeux de 2008 consacrent surtout le surgissement d’une très grande puissance, la Chine, y compris sur le plan sportif, puisqu’elle gagne plus de médailles d’or que les États-Unis : pour la première fois depuis 72 ans (Berlin, 1936), un pays autre que l’Amérique ou la Russie-URSS est placé en tête du classement. Après le choix de Londres pour 2012 – cette ville aura alors le record du nombre de Jeux organisés, avec trois attributions, 1908, 1948 et 2012 –, le choix du Brésil et Rio de Janeiro pour 2016 est un signe en faveur d’une nouvelle puissance émergente.

UN FACTEUR DE RELATIONS INTERNATIONALES : LA DIPLOMATIE SPORTIVE

Le sport et l’olympisme en particulier ne sont pas seulement un reflet de la vie internationale de ce long XX^e siècle ; ils en sont aussi un facteur. Il existe en effet une véritable diplomatie sportive.

Diplomaties du ping pong et du cricket

Bien connue est la *ping pong diplomacy* d’avril 1971. Pour la première fois depuis 1949, une équipe américaine, celle de tennis de table, se rend en Chine communiste, pays qui n’a pas de relations diplomatiques avec les États-Unis. Cette manifestation sportive a pour but de préfigurer le rapprochement entre les deux pays : effectivement, en février 1972, Nixon vient rendre visite à Mao Zedong et les rapports entre les deux pays se normalisent. Moins connue est

1. Gabriel Bernasconi, *Le Comité international olympique de 1945 à nos jours : l’émergence d’un acteur des relations internationales*, thèse sous la direction de Robert Frank, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2010 ; *id.*, *La Longue Marche olympique chinoise. Mao 1949 - JO 2008 : six décennies de diplomatie olympique*, Biarritz, Atlantica, 2008.

la *cricket diplomacy* intermittente entre l'Inde et le Pakistan. Les Britanniques, encore eux, ont installé très tôt ce sport dans le sous-continent. Les élites, hindoues en 1866 et musulmanes en 1883, créent des clubs, à côté des clubs anglais déjà existants. Les joueurs des deux religions sont formés dans les mêmes écoles et universités, à Eton, Harrow, Oxford ou Cambridge. Après l'indépendance, la partition et la première guerre indo-pakistanaise, le cricket est un enjeu politique et passionnel entre les deux nouveaux États. Il peut ainsi aussi être utilisé comme une arme de paix. L'équipe pakistanaise fait une tournée en Inde en 1952, et l'équipe indienne rend la politesse en 1954 : les joueurs se connaissent, puisqu'ils ont fait partie de la même élite impériale et de la même équipe nationale dans l'Inde coloniale. Les relations sportives sont interrompues dans les années soixante pour reprendre en 1978. En 1986, la *cricket diplomacy* joue pleinement : alors que les deux pays sont au bord de la guerre, le général Zia se rend à Jaipur pour un match entre l'Inde et le Pakistan ; il y rencontre le Premier ministre Rajiv Gandhi et la tension baisse entre les deux pays.

*La diplomatie olympique face à la question
des deux Allemagne et des deux Chine*

Plus important et plus continu est le rôle du CIO qui, s'affirmant comme un véritable acteur international, peut déployer une *diplomatie olympique* active. La question de la reconnaissance de la RDA et de la Chine communiste sur la scène sportive internationale est un bon exemple de son champ d'action, avec de nombreux points communs entre les deux cas, mais aussi des différences notables.

La RFA se veut la seule incarnation de la nation allemande et elle réussit à faire reconnaître son Comité national olympique en 1951 et à se faire admettre aux Jeux d'Helsinki de 1952 sans la RDA. Mais, le CIO finit par accepter la création d'un Comité national olympique (CNO) est-allemand en 1956. Deux CNO allemands peuvent donc exister, mais à une condition : qu'ils présentent une équipe allemande commune. Telle est la solution pendant les trois JO consécutifs de Melbourne, de Rome et de Tokyo. La bannière de l'équipe est constituée des trois couleurs communes aux drapeaux des deux pays – noir, rouge, or – avec les anneaux olympiques au centre. L'hymne choisi est l'Hymne à la Joie de la 9^e symphonie de Beethoven. L'Allemagne de l'Ouest se satisfait pleinement de cette décision et la RDA s'y résigne, mais, favorable à la théorie des deux États allemands, elle préfère une solution plus tranchée. L'assemblée générale du CIO à Madrid lui donne gain de cause, le 8 octobre 1965, en décidant d'admettre, à partir des Jeux de 1968, deux équipes distinctes, avec des tenues différentes, mais avec encore le drapeau et l'hymne communs. La première apparition d'une équipe est-allemande date des Jeux

d'hiver de Grenoble. Les décisions olympiques précèdent donc les décisions de l'*Ostpolitik* et l'admission des deux Allemagne à l'ONU (1973) ; et il faut attendre cette ouverture du gouvernement de Willy Brandt à l'Est pour que la RFA accepte complètement la nouvelle situation et admette que chaque Allemagne ait son drapeau et son hymne, précisément à Munich en 1972¹.

L'histoire de la représentation olympique de la Chine est plus complexe². Après la victoire de Mao en 1949, il existe deux CNO chinois, et le CIO a pour premier réflexe, comme pour l'Allemagne, d'écarter la Chine communiste au profit de Formose aux JO de 1952. Mais, à la dernière minute, le CIO décide de ne pas faire de discrimination et d'accepter les athlètes des deux Chine. Les autorités formosanes protestent contre ce revirement et boycottent les Jeux d'Helsinki, ce qui fait que la Chine populaire est le seul État chinois représenté, très symboliquement d'ailleurs : par un nageur. Aux jeux de Melbourne, la situation est inversée : la Chine populaire refusant, à la différence de la RDA, la théorie des deux États, et se considérant – comme la RFA – la seule représentante légitime de la nation, cherche à évincer Taiwan, mais, n'y réussissant pas, elle boycotte Melbourne, alors que Taiwan accepte cette fois d'y concourir. En 1958, la République populaire de Chine rompt avec le CIO, et la rupture dure vingt ans. Son entrée à l'ONU en 1971, à la place de Taiwan, n'est pas précédée par une entrée au CIO qui se fait en 1979 seulement. La Chine communiste participe ainsi aux Jeux d'hiver de Lake Placid de 1980, du coup boycottés par Taiwan parce que l'appellation « Chine » ou « République de Chine » lui est refusée. À l'instar des États-Unis, les deux États chinois boycottent les Jeux d'été de cette même olympiade organisés à Moscou. Les premiers Jeux d'été auxquels la Chine populaire est présente depuis 1952 se situent donc à Los Angeles en 1984, où elle retrouve Taiwan. La configuration est donc différente de celle de l'ONU : la Chine communiste continue de refuser la théorie des deux États – d'où une seule Chine siégeant à New York –, mais elle accepte de côtoyer Taiwan aux Jeux olympiques sous le nom de *Chinese Taipei*, même si, à cette appellation identitaire, les autorités de Pékin auraient préféré une « expression géographique » plus annexionniste : *Taipei, China*.

Une diplomatie non gouvernementale autonome

Bref, la diplomatie sportive est autonome par rapport à la diplomatie politique officielle, sans en être tout à fait indépendante. Elle peut être en avance sur la seconde, parce que plus libre, en phase avec les sociétés et les

1. Jean de Labrusse, « La représentation est-allemande sur la scène sportive internationale », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 16, automne 2003.

2. Gabriel Bernasconi, *La Longue Marche olympique chinoise...*, *op. cit.*

réalités sociales, elle peut se permettre des actes que l'autre n'est pas encore en mesure d'assumer. Le CIO a ainsi plus de liberté pour accueillir des nations qui n'ont pas encore d'État : par exemple, la Palestine à partir de 1994. Organisé officiellement en ONG depuis 1981, il compte plus de membres que l'ONU (196 contre 185 en 1996, et 204 contre 193 en 2011). Ses présidents sont quasiment reçus comme des chefs d'État et, l'un d'eux, Antonio Samaranch, a été invité en 1992 à prononcer un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies. Ultime reconnaissance de son rôle international, le CIO, se voit accorder en 2009 le statut d'observateur auprès de l'ONU.

SPORTS, IDENTITÉS ET SENTIMENTS COLLECTIFS

Au-delà des diplomaties, au-delà des États, le sport agit sur les sentiments collectifs, les identités et les rapports réels ou imaginaires entre les peuples et les sociétés. Trois échelles différentes peuvent être analysées.

Le sport international, révélateur des différents niveaux d'identités nationales

L'échelle des identités nationales a déjà été amplement illustrée. Dans les stades, s'exprime bruyamment la passion des nations, et les nationalismes agressifs que Pierre de Coubertin espérait affaiblir y sont souvent présents. Toutefois, les chauvinismes sportifs bruyants ne sont pas tous dangereux, car beaucoup comportent une dimension ludique de dévouement temporaire – un « nationalisme de 90 minutes » –, le temps d'un match ou d'une compétition, sans haine de l'autre. D'ailleurs, certaines expressions du sentiment national dans un stade ne relèvent même pas du chauvinisme, mais de besoins identitaires de quatre sortes au moins : un besoin d'en finir avec un complexe d'infériorité ; un besoin interne de construction nationale ; un besoin de reconnaissance par les autres – le « nationalisme d'existence » dont parle René Girault ; un besoin de reconstruction d'une identité en crise.

Pour le premier cas, on peut citer « l'événement » constitué par l'écrasante victoire en 1896 d'une équipe d'étudiants japonais en baseball sur l'équipe américaine du *Yokobama Athletic Club*. En pleine ère Meiji, ce triomphe sur la « supériorité blanche », battue sur son propre terrain et à son propre jeu, donne un brevet de « dignité nationale » aux Japonais et a quasiment le même

effet sur leur identité que la victoire navale de Tsu Shima sur les Russes, neuf ans plus tard¹.

Pour le deuxième type de besoin, on peut évoquer les pays comme l'Italie, le Brésil ou l'Argentine, où, face aux forces centrifuges, le football, comme l'école, l'armée, a été un facteur de « nationalisation » des masses².

Le troisième cas – la reconnaissance par les autres – peut être illustré par deux exemples. Pour mieux préparer l'annexion de la Sarre, les autorités politiques françaises tentent en 1949 de faire intégrer le FC Sarrebruck dans la deuxième division du championnat de France. Mais la Fédération française refuse, sous la pression des Alsaciens et des Lorrains qui, pour souligner que « les Sarrois ne sont pas français », évoquent des souvenirs de mauvais comportements de Sarrois dans leurs régions pendant la Seconde Guerre mondiale. Le FC Sarrebruck rejoint finalement en 1951 le championnat allemand, six ans avant l'intégration de la Sarre à la RFA³. L'autre exemple est la constitution de l'équipe du FLN algérien, le « onze de l'indépendance ». Composée d'anciens joueurs professionnels qui évoluaient en France métropolitaine avant de rejoindre le Front de libération nationale, elle joue des matchs entre 1958 et 1962 en Europe de l'Est, en Asie et en Afrique, malgré sa non-reconnaissance par la FIFA. L'objectif est de faire connaître la cause algérienne à travers le monde⁴.

Pour le quatrième cas – la reconstruction d'une identité blessée –, trois exemples peuvent être évoqués. Les deux victoires du cycliste italien Gino Bartali au Tour de France, à dix ans de distance, en 1938 et en 1948, ne sont pas récupérées de la même manière, politiquement et sentimentalement : la première fois, Mussolini utilise l'événement à la manière fasciste et agressive ; la deuxième fois, Alcide De Gasperi et les médias font de ce succès le symbole de l'union nationale retrouvée et de la reconstruction d'une identité italienne meurtrie par tant de blessures matérielles et morales. Le triomphe inattendu de l'Allemagne de l'Ouest à la coupe du monde de football à Berne en 1954, un « miracle » (« Das Wunder von Bern »), redonne aux Allemands la satisfaction d'être un peuple comme les autres (*Wir sind wieder wer* : nous voilà de nouveau quelqu'un !). Ils retrouvent une certaine fierté nationale, neuf ans

1. Donald Roden, « Baseball and the Quest for National Dignity in Meiji Japan », *American Historical Review*, 85 : 3, juin 1980, p. 511-534, cité par Allen Guttmann, « Préface. La diffusion des sports : un impérialisme culturel ? », in Pierre Singaravélou, Julien Sorez (dir.), *L'Empire des sports...*, *op. cit.*, p. 18.

2. Paul Dietschy, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010 ; Fabien Archambault, *Le contrôle du ballon. Les catholiques, les communistes et le football en Italie, de 1943 au tournant des années 1980*, Rome, Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, 2011.

3. Pierre Lanfranchi, « Le football sarrois de 1947 à 1952 : un contre-pied aux actions diplomatiques », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 26, avril-juin 1990, p. 59-65.

4. Paul Dietschy, David-Claude Kemo-Keimbou, *L'Afrique et la planète football*, Paris, E/P/A, 2008.

après la découverte des crimes perpétrés au nom du nazisme. Sur un tout autre registre, le complexe français par rapport à «la supériorité de l'Angleterre»¹ s'estompe dans les années 1960 et le sport y contribue, avec d'autres facteurs. L'économie française dépasse alors, pour la première fois depuis deux siècles, l'économie britannique ; l'infériorité coloniale de la France par rapport au *British Empire* disparaît avec la décolonisation favorablement égalisatrice ; face à la résistance glorieuse de la Grande-Bretagne à Hitler qui contraste avec les défaillances françaises, le général de Gaulle, de retour au pouvoir, fait oublier Vichy et renforce le mythe d'une France entièrement résistante... Mais, surtout, surviennent au même moment les premiers grands succès rugbystiques de l'équipe de France dans le Tournoi des cinq nations ! Pour la première fois depuis 1910, elle arrive en tête de la compétition, *ex aequo* avec d'autres équipes en 1954 (avec l'Angleterre et le pays de Galles), puis en 1955 (avec le pays de Galles) ; sa première victoire seule date de 1959 ; elle gagne les trois années suivantes (dont une fois *ex aequo* avec l'Angleterre) et son premier «grand chelem» est réalisé en 1968².

Le sport, comme levier de construction des identités régionales

Le sport est aussi vecteur et créateur d'identités régionales, au sens «supranational» du terme, dans le cadre des grandes régions du monde. Il y a d'abord eu une entreprise de type colonial, qui a évolué avec son temps, passant de l'idée impériale à celle d'égalité entre les nations : les Jeux de l'Empire britannique, dont la première édition a lieu à Hamilton au Canada en 1930, se transforment en Jeux de l'Empire britannique et du Commonwealth en 1954, puis en Jeux du Commonwealth britannique en 1970, et enfin en Jeux du Commonwealth en 1978. La France a joué ce jeu de «l'impérialisme sportif» d'une façon moins systématique au temps de son Empire. Les Jeux de la Francophonie sont créés, dans un tout autre esprit, en 1989, dépassant le cadre géopolitique des anciennes colonies françaises.

La construction de l'Europe, du moins à ses débuts, utilise le football pour servir la cause de l'unité. Ce n'est pas la réconciliation franco-allemande qui est mise en avant. Le premier match du second après-guerre a lieu sept années après le conflit, alors qu'il avait fallu attendre treize ans après la

1. Voir le titre du livre de François Crouzet : *De la supériorité de l'Angleterre sur la France. L'économie et l'imaginaire, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Perrin, 1999 [1^{re} éd. : 1986].

2. Romain Lévy, «Le tournoi des cinq nations à travers la presse française de 1967 à 1972 : la perception de l'image de "l'autre" dans le sport comme convecteur politique des relations franco-britanniques», mémoire de maîtrise, sous la direction de Robert Frank, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 1995 ; Agnès Tachin, *Amie et rivale. La Grande-Bretagne dans l'imaginaire français à l'époque gaullienne*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2009.

Grande Guerre. La rencontre de 1952 se déroule certes sans incident, contrairement à celle de 1931, si ce n'est la présence dans le public d'un ancien déporté silencieux, habillé en « pyjama rayé » pour exprimer sa protestation. Non, dans le domaine du sport, le couple franco-allemand n'est pas utilisé pour promouvoir l'Europe. Les Français jouent un rôle important, alors que les Allemands sont d'abord réticents, dans la création de l'UEFA (Union of European Football Associations). Celle-ci, en 1955, sous la pression du journal français *L'Équipe*, organise la première coupe d'Europe des clubs champions, avec, à l'origine l'objectif d'insuffler un esprit « d'unité » et « de solidarité » qui tranche avec le nationalisme qui a dominé la coupe du monde dans les années 1930, à l'époque de Mussolini¹. Il y a donc bien construction d'une « Europe du football », concomitante à celle d'une Europe économique. Le projet se veut unitaire sur le plan sportif, dépassant les clivages idéologiques et géopolitiques. Il s'ouvre immédiatement à l'Europe de l'Est, à l'URSS qui accepte, ainsi qu'aux dictatures du Sud européen. Le tour de force diplomatique de l'UEFA est de faire accepter à la Yougoslavie de Tito, au Portugal de Salazar et à l'Espagne de Franco de laisser jouer les matchs livrés par le Partizan Belgrade contre le Sporting Portugal en 1955 et contre le Real Madrid en 1956. Cela dit, la sensibilité européenne qui a pu affleurer aux débuts de l'histoire de l'UEFA disparaît vite des discours de ses dirigeants et elle n'est plus du tout explicite lorsqu'elle décide en 1958 de créer sa deuxième compétition, la coupe d'Europe des nations dont la première édition a lieu en 1960, avec une finale « orientale », URSS-Yougoslavie. D'une manière générale, les émotions dans les stades sont nationales et il n'y a pas de place pour une « émotion européenne ». L'exemple de la rencontre de rugby France-Angleterre du 24 mars 2004 au Stade de France est probant à cet égard : juste avant le match, l'hymne européen, *l'Hymne à la joie*, retentit dans le brouhaha, dans l'indifférence et l'ignorance générales ; puis, au contraire, le *God Save the Queen*, puis la *Marseillaise* suscitent « silence et recueillement » chez les 80 000 spectateurs².

D'autres identités régionales sont concernées. Le football joue un rôle important dans la construction de celle de l'Afrique, à partir de la fondation, en pleine décolonisation, de la Coupe africaine des nations en 1957, sur initiative égyptienne. Les *Asian Games* sont fondés en 1951 et la Chine communiste

1. Olivia Colo, « Le football et l'Europe. Place et rôle du football dans les relations intereuropéennes, 1954-1982 », mémoire de maîtrise, sous la direction de Robert Frank, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 1999 ; Laurent Barcelo, « L'« Europe des 52 ». L'Union européenne de football association (UEFA) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 228, 2007/4 ; Antoine Maumon de Longevialle, *La construction de l'Europe du football*, mémoire de 4^e année d'IEP, sous la direction de Justine Faure, IEP de Strasbourg, 2009.

2. Alfred Wahl « Sport et politique, toute une histoire ! », *Outre-Terre*, n° 8, 3/2004, p. 20.

y participe dès 1974. Les *South East Asia Games* s'organisent à partir de 1959, avant même que l'ASEAN ne soit constituée : encore un exemple de l'avance du sport sur la politique officielle¹.

Sport et conscience mondiale

Au-dessus des identités nationales et des identités régionales à l'échelle de continents ou de sous-continent, le sport a-t-il créé une identité mondiale, ou du moins un espace de référence mondial ? D'une certaine manière oui, avec une évolution historique qui n'est sans doute pas celle que Pierre de Coubertin avait prévue. Les guerres entre les hommes n'ont pas été évitées et les conflits militaires perdurent malgré les grands rassemblements humains des JO ou du Mondial de football, réels dans les stades, virtuels grâce à la télévision. Néanmoins, si l'on ne regarde que les explosions des sentiments nationalistes suscités par ces grands spectacles sportifs, on passe à côté d'une partie de la réalité. D'une part, le sport n'est pas la guerre et il est même un meilleur exutoire de ces passions que celle-ci : « Les Jeux olympiques permettent aux représentants des différentes nations de s'affronter sans s'entre-tuer. »² D'autre part, son internationalisation permet une meilleure connaissance de l'Autre, une familiarisation avec lui, et ce, dans tous les milieux sociaux, contribuant ainsi à forger une certaine conscience universelle de l'humanité, une conscience du « village planétaire », autre qu'une conscience élitiste.

Surtout, avec le temps, il permet une mondialisation de la prise en compte d'enjeux humains essentiels. Pierre de Coubertin avait créé les JO pour les hommes et refusait la présence des femmes. Celles-ci, peu à peu, se sont imposées. Elles ne participent pas aux Jeux d'Athènes de 1896 ; à Paris en 1900, elles sont admises aux seules compétitions de tennis et de golf ; elles ont le droit de disputer les épreuves de natation à partir des Jeux de Stockholm en 1912, celles d'athlétisme à partir d'Amsterdam en 1928... et, bien plus tard, celles des sports réputés « masculins » : le judo en 1992, le football en 1996, l'haltérophilie en 2000, la lutte en 2004. Nous l'avons dit, l'accès des femmes musulmanes aux compétitions de haut niveau depuis les années 1980, suscitent les réactions des islamistes, ce qui met précisément ces derniers à contre-courant de la société du fait de la popularité acquise par ces championnes. Cette mondialisation culturelle par le sport contribue à ériger la cause féminine en cause universelle au-dessus des considérations religieuses. De la même façon, nous l'avons vu, internationalisme et racisme ont pu coexister

1. Hugues Tertrais, « Sport et identités régionales en Asie orientale », *Bulletin de l'Institut Pierre-Renouvin*, n° 16, automne 2003.

2. Norbert Elias, Eric Dunning, *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1995, p. 307.

dans les premiers temps de l'olympisme moderne. Après la Seconde Guerre mondiale, face à l'*apartheid* qui sévit officiellement en Afrique du Sud à partir de 1948, il est encore assez lent à réagir. Il faut la pression des nouveaux États africains issus de la décolonisation pour qu'il interdise ce pays aux Jeux de Tokyo en 1964 et cesse de reconnaître son CNO en 1970. Dès lors, de nombreux pays décident des représailles sportives contre les rugbymen sud-africains, les *Springboks*. L'affaire du boycott des JO de Montréal en 1976 renforce cette tendance. La Fédération française de rugby a une politique à part et continue d'avoir des relations suivies avec cette équipe : tournées françaises en 1971, 1975 et 1980 ; venue des Sud-Africains en 1974 et 1977. Face aux critiques nombreuses en France, son président, Albert Ferrasse, doit se justifier en disant qu'il compte ainsi faire reculer la ségrégation raciale en exigeant la présence d'«hommes de couleur» dans les deux équipes qui s'affrontent¹. Quoi qu'il en soit, l'isolement sportif de l'Afrique du Sud, la prise de conscience dans ce pays, chez les Blancs comme chez les Noirs, que la ségrégation raciale les prive de la participation aux fêtes internationales ou mondiales les plus populaires, voilà des facteurs qui ont contribué à affaiblir les fondements de l'*apartheid* avant même sa fin officielle en 1992.

Reste la question du poids croissant et tyrannique de l'économie dans le sport de haut niveau. L'amateurisme cher à Pierre de Coubertin a considérablement décliné : d'emblée, le football voit le professionnalisme l'emporter dès 1885 en Angleterre et en 1932 en France ; le phénomène surgit nettement plus tard dans le monde du rugby (à partir de 1995) et dans le mouvement olympique. Le même Juan Antonio Samaranch, qui obtient pour le CIO – dont il est le président de 1980 à 2001 – un statut international auprès de l'ONU, fait entrer les JO dans l'ère du professionnalisme, de la publicité, du sponsoring et des droits télévisés extrêmement rémunérateurs². Cette évolution a suscité de nombreuses critiques et la crainte de voir la marchandisation faire décliner l'éthique du sport. Pourtant, en même temps, le CIO, en tant qu'ONG, et avec d'autres ONG, a la capacité de promouvoir à l'échelle mondiale l'aide humanitaire, la parité entre hommes et femmes, l'environnement – lors de son centenaire en 1994, il fait de celui-ci le troisième pilier de l'olympisme à côté du sport et de la culture³ –, ainsi que la lutte contre le SIDA.

1. Laure Cournil, «Sport et relations internationales : le cas franco-sud-africain. Le rugby, vecteur de relations entre morale et intérêts», *Bulletin de l'Institut Pierre-Renouvin*, n° 16, automne 2003.

2. Alan Tomlinson, «The Commercialization of the Olympics : Cities, Corporations and the Olympic Commodity», in K. Young, K.B. Wamsley (dir.), *Global Olympics : Historical and Sociological Studies of the Modern Games*, Londres, Elsevier, 2005, p. 179-200 ; Jean-François Bourg, «L'économie mondialisée du sport : un marché lucratif», *Questions internationales*, dossier : «Le sport dans la mondialisation», n° 44, juillet-août 2010.

3. Jean-Loup Chappellet, «Entre politique et sport...», art. cit.

Nul doute qu'il y ait des liens étroits depuis les origines, et de plus en plus forts, entre sport et politique, entre sport et économie marchande. Mais, entre ces champs, l'autonomie reste considérable. Le sport a en effet des dynamiques internationales propres. De même qu'il a pu être un facteur de « nationalisation » des masses dans certains pays, de même il a pu contribuer au processus d'internationalisation des sociétés et de mondialisation culturelle, constituant au début du XXI^e siècle un patrimoine universel, un lien social planétaire, qui articule diversité des identités collectives et unicité de l'humanité.